

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 36 (1891)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'homme peut la relever et la sanctifier par une pensée élevée, par un acte de reconnaissance envers Dieu.

» Dans beaucoup de maisons, l'heure du repas est la seule qui rassemble tous les membres d'une même famille. Or, Dieu lui-même a dit qu'il serait partout où plusieurs se réuniraient pour l'invoquer. L'idée de Dieu présent purifie les pensées, adoucit les jugements, modère les paroles, resserre les liens de la famille, et, comme aurait pu le dire M. Peterhuys, « fortifie l'esprit de corps ». C'était une table fort gaie que celle des Peterhuys, et cependant le père n'avait que rarement à lever les sourcils pour réprimer un jugement malveillant, une parole légère ou un commencement de querelle.

» Lorsque ce vaillant capitaine tomba un jour pour ne plus se relever, le commandement passa aux mains du lieutenant : c'est ce qui arrive sur tous les champs de bataille. Les soldats, devant l'ennemi, quittent précipitamment la fosse où l'on vient de coucher un chef qu'ils aimaient pour courir aux armes. Ils n'ont pas le temps de le pleurer, mais ils font mieux que de pleurer, ils honorent sa mémoire en faisant sous les ordres d'un autre ce qu'il aurait aimé à leur voir faire. Les gens qui ont à gagner leur pain quotidien font comme les soldats : au sortir du cimetière ils rentrent dans la lutte.

» C'est au bivouac, entre deux actions, que les soldats parlent entre eux de celui qui a disparu ; et alors on sent bien que si sa dépouille a été rendue à la terre, son âme se communique à l'âme de chacun d'eux et l'excite à bien faire.

» C'est à l'heure des repas que la famille des Peterhuys pouvait reparler du père qui avait été si vaillant et si doux. A la table de famille, on sent plus vivement l'absence de celui qui a disparu ; sa place était là ; on se rappelle ses moindres gestes et ses moindres paroles. Si la place de l'ancien sergent était vide, son souvenir remplissait et fortifiait tous les cœurs. C'est la mère qui prononçait désormais, avec un redoublement de ferveur, les paroles du Bénédicté. « Enfants, je vais dire le Bénédicté en remplacement de votre père. » A l'ombre des saintes paroles, le souvenir du père paraissait encore plus sacré et plus doux. On en vint peu à peu à parler de lui sans pleurer et le sourire sur les lèvres, car il était parmi ces vivants qui entourent le trône du Père céleste. « Qui m'aime me suivre », avait-il dit bien des fois ; et d'étape en étape sa petite troupe le suivait, après sa mort comme de son vivant. »



## BIBLIOGRAPHIE

*Quelques indications pour le combat* par M. le général Ferron. 4<sup>e</sup> éd., mise à jour avec l'emploi de la poudre sans fumée. 1 brochure in-8° de 54 pages. Paris 1891. L. Baudoin éditeur.

A ajouter quelques développements à l'*Instruction sommaire pour le combat*, tel est le but de la brochure ; en même temps et surtout, elle répond à la grande question qui se pose avec chaque progrès des armes à feu : offensive ou défensive ? Pour M. le général Ferron la poudre sans fumée, tout en rendant plus difficile le combat offensif ne modifiera pas sensiblement les conditions générales de son exécution. « La méthode sera toujours la même, dit-il, la méthode napoléonienne, c'est-à-dire usure de l'ennemi par les forces de première ligne et solution définitive par des troupes de deuxième ligne. »

Mais si la méthode reste la même, l'allure du combat pourra être modifiée.

Tout d'abord, le service de reconnaissance deviendra plus difficile pour la cavalerie, elle devra donc abandonner le rôle de *reconnaissance rapprochée* à l'infanterie, et pour le jouer, celle-ci lancera à quelques cents mètres en avant et sur les côtés de l'avant-garde, des compagnies destinées à refouler les éclaireurs de l'ennemi et à s'enquérir de sa marche ou de sa position de défense. Arrivée à 2000 mètres environ de cette position, l'infanterie, si elle est en vue, doit déployer la chaîne des tirailleurs. Dans la zone de 1500 à 1200 m., il faut exécuter des feux de salves sur tous les buts étendus et nettement visibles qui se présentent. La zone de 800 à 400 m. est celle du feu violent, ensuite duquel, les *bataillons d'assaut*, entraînant les *bataillons de feu*, doivent se lancer sur la position. À 1000 ou 800 m. environ, la réserve générale suit le mouvement.

La mission de la cavalerie consiste à inquiéter les flancs et les derrières de l'ennemi, tout en s'opposant à ce que la cavalerie ennemie fasse de même. Elle appuie toute manœuvre ayant pour but de déborder une aile de la ligne ennemie. Enfin, elle favorise la poursuite, ou protège la retraite en entravant par des charges habiles la poursuite du vainqueur.

L'artillerie doit mettre toutes ses pièces en action. Elle devra user de plus de circonspection que par le passé pour prendre position, devant opérer en arrière des crêtes, etachever le plus souvent le mouvement à bras. Elle ouvrira son feu à des distances plus considérables et changera moins souvent de position. Dans la configuration du combat, elle sera généralement bien placée entre l'aile démonstrative et l'aile attaquante.

Enfin des troupes du génie en quantité suffisante devront être adjointes à l'avant-garde pour les travaux de mise en état de défense, construction d'épaulements pour batteries, etc., etc., la fortification passagère prenant une importance toujours plus grande.

*Lettres sur la poudre sans fumée et les méthodes de guerre* par le général Clément. 1 brochure in-8° d'une centaine de pages. Paris 1891. L. Baudoin, éditeur.

C'est encore à la grande question du jour que ces *Lettres* parues

dans le *Journal des sciences militaires* sont consacrées. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Les *Mémoires de Talleyrand*, par M. le duc de Broglie.

Ces volumes ont fait couler des flots d'encre, ces temps-ci, dans les journaux ; d'autre part dans les salons on en cause beaucoup aussi. La comtesse de Martel (Gyp, en littérature) nièce de M. de Bacourt, à qui les fameux Mémoires avaient été légués, prétend que « ce n'est plus ça ». Elle a dû souvent en copier des pages comme pensum jadis, « quand elle avait trop fait de fautes d'orthographe » ; elle est donc bon juge en la matière, semble-t-il. On a accusé l'éditeur d'être un « falsificateur ». M. de Broglie a répondu à M. Aulard en laissant entendre qu'il n'a point eu entre les mains le manuscrit original ; M. Aulard, titulaire d'une chaire d'Histoire de la révolution française à la Sorbonne, prétend dès lors avoir le droit d'affirmer, jusqu'à preuve du contraire, que les Mémoires attribués à Talleyrand ne sont pas authentiques. Les historiens sont, en général, de son avis. Voilà qui va réduire singulièrement le tirage des éditions des *Mémoires de Talleyrand*.

(*L'Estafette.*)

*Almanach Helvétique illustré pour 1891*, publié par la *Croix fédérale*, organe des colonies suisses, à Paris. Un joli volume grd in-8° de 264 pages.

Voilà une publication qui fait honneur à ses auteurs. Reproduisons l'en-tête :

« Aux abonnés de la *Croix fédérale* qui, en répondant en grand nombre à notre appel, ont si puissamment appuyé notre œuvre patriotique, nous dédions notre *Almanach helvétique pour 1891*, le premier que nous publions.

Le but de cet almanach est de faire aimer davantage la Suisse à ceux qui, pour une raison quelconque, ont dû la quitter. Quant à ceux de nos confédérés qui sont nés à l'étranger, ils pourront, en lisant l'almanach, connaître en partie notre organisation fédérale, et se convaincre que le Suisse a le droit d'être fier d'appartenir à une patrie qui, bien que petite, a su se faire dans le monde une place respectée.

*La Rédaction.*

Si maintenant nous feuilletons le volume, nous y trouvons une foule de renseignements, de détails inédits, de souvenirs historiques ou autres. C'est tout d'abord, le calendrier historique suisse très complet, chaque jour rappelant deux ou trois faits de notre histoire. Puis vient l'hymme national, musique et texte, ce dernier en allemand, suisse-allemand, français, patois-romand, italien, romanche et ladin. Nous trouvons de même le célèbre chant de Gottfried Keller « *An mein Heimatland* » avec la traduction française ; enfin les divers *ranz des vaches*, de la Suisse romande, de l'Entlibuch, de l'Oberland, etc., etc.

Dans un autre ordre d'idée, l'almanach nous donne divers renseignements statistiques sur la population de la Suisse, le commerce franco-suisse, les sociétés suisses à l'étranger. Puis ce sont les biographies avec portraits de nos Conseillers fédéraux, un résumé de notre histoire nationale, divers détails concernant notre droit public fédéral et cantonal, l'organisation militaire, le nouvel armement; viennent aussi les textes de la Constitution fédérale et du traité d'établissement avec la France, ce dernier précédé de renseignements historiques...., bref, nous n'en finirions pas s'il nous fallait tout citer. Disons cependant qu'outre les portraits des Conseillers fédéraux l'almanach nous donne encore, en tête d'un chapitre consacré à la légation de Suisse à Paris, celui de M. Lardy, chef de cette légation, puis une reproduction du monument Pestalozzi par Lanz, et de charmantes illustrations de la vallée de Gruyère et de Montbary, avec texte.

Nous pouvons sans restriction féliciter la *Croix fédérale*. Elle a fait œuvre utile et agréable. Rien ne manque pour faire de l'almanach helvétique une publication d'inspiration heureuse.

---

*Les Milices suisses de 1800 à 1850*, grand album illustré, par A. von Escher ancien capitaine d'infanterie.

La première livraison de 4 planches vient de paraître.

La 1<sup>re</sup> planche consacrée aux milices argoviennes représente un groupe, officier, sous-officier et soldats, du corps des cavaliers volontaires, d'après l'ordonnance du 15 décembre 1803: Uniforme blanc avec plastron et parements bleus, képi forme chapeau de soie évasé dans le haut, surmonté d'un vaste plumet blanc et orné d'aiguillettes bleues (or pour les officiers), bottes à la hongroise, gants mousquetaires gris.

La 2<sup>e</sup> planche nous donne l'uniforme des milices zurichoises d'après l'ordonnance du 13 mars 1804: uniforme bleu clair à parements bleus foncés. Un superbe tambour-major communique un ordre à un de ses tambours. Au centre, un colonel fédéral, tunique verte à revers amaranthe, culotte blanche, chapeau gancé à plumier blanc, cause avec un aide-major.

Les milices bernoises, légion urbaine, ordonnance du 17 février 1804, composent la 3<sup>e</sup> planche.

Enfin la 4<sup>e</sup> planche nous montre, en tirailleurs, les chasseurs-carrabiniers vaudois, à l'ordonnance du 11 février 1820 : uniforme bleu foncé à parements bleu clair, épaulettes vertes, et vaste schako que domine un gigantesque pompon vert.

Cette première livraison répond bien à ce que nous écrivions dans notre numéro de janvier. Nous ne pouvons qu'engager derechef nos lecteurs à souscrire à cet album qui formera une collection pleine d'attrait.. Pour les personnes qui trouveraient trop élevé le prix minime cependant de fr. 50, l'auteur nous avise qu'il accepterait une

souscription à 6 livraisons pour le prix de fr. 25. Les six livraisons formeraient un joli album de 24 planches.

*Illustrazione militare Italiana.* Milan. Cav. Quinto Cenni, directeur. N°s 120-122.

La première bataille de Palestro, 30 mai 1859. — L'éperon à travers les âges. — Le thaler d'Eritrée. — Portrait et buste du major Bellazo, du prince Napoléon, commandant du 5<sup>e</sup> corps d'armée en 1859. — Alpinistes français avec raquettes canadiennes. — La nouvelle carabine anglaise, à magasin. — La torpille Graydon. — La république de St-Marin, vue générale; cérémonie électorale; armée. — Le prince Régent bavarois Luitpold. — Le cuirassé *L'Aretusa* en construction, etc.

#### Album Franco-Suisse (illustré).

« *Internés Français 1871.* — Sous le titre *Vingt ans après*, M Cornaz-Vulliet, publiciste et journaliste, à Berne, publiera prochainement une *causerie dédiée à tous ceux qui se souviennent*. Cet ouvrage comprendra entre autres la liste des noms des soldats français de l'armée de Bourbaki qui reposent dans les cimetières suisses. Il est à prévoir que cette publication aura un certain retentissement en France, parce qu'elle permettra aux parents, aux relations et aux amis des décédés de connaître exactement le lieu où reposent leurs concitoyens.

« Les personnes qui souscriront à ce livre recevront un exemplaire de l'opuscule de Mme E. Cornaz-Vulliet, intitulé : *La tombe d'un clairon français à Goldswyl, près d'Interlaken*. Le bénéfice réalisé sur cette brochure est destiné à faire élever un monument sur la tombe de ce soldat.

« L'introduction à l'ouvrage de M. Cornaz est, nous a-t-on dit, conçue en termes très patriotiques, et l'auteur a pour principal désir de favoriser toujours davantage les rapports amicaux entre les deux républiques sœurs. Cette publication illustrée recevra certainement, en Suisse, un accueil d'autant meilleur qu'il sera publié une édition allemande du travail de M. Cornaz.

« Ajoutons encore que ce souvenir des internés de l'armée de l'Est est dédié à de grandes personnalités politiques de Suisse et de France; enfin le Président de la colonie française de Fribourg, M. Ch. Hierholz, a adressé à l'auteur de *Vingt ans après* une lettre ouverte, conçue en termes des plus sympathiques » (*Bund* du 30 mars 1891).

Nous complétons cette notice bibliographique du *Bund* en ajoutant que M. Ch. Cornaz-Vulliet dirige à Berne l'*Office de la Presse suisse, Agence internationale et helvétique*, fondée en 1883. Ce bureau pour correspondances et traductions, derniers courriers, nouvelles télégraphiques, informations téléphoniques, etc., adresse son

prospectus à toutes les personnes qui en feront la demande. Adresse télégraphique et téléphonique : *Presse, Berne.*

#### OUVRAGES REÇUS

*Mémoire sur un nouveau système de bouches à feu démontables*, par Pierre S. Lycoudis, chef de bataillon du génie hellénique. Un vol. in 4<sup>o</sup> de 48 pages. Six planches et gravures dans le texte. Athènes, 1891. Imprimerie Anestis Constantinidès.

*De la rhétorique*, genre épique, genre dramatique, genre oratoire, par Léon Chorné, lieutenant au régiment des carabiniers, professeur de littérature au cours central de préparation à l'école militaire. 1 vol. in-8 de 146 pages Namur 1891. Ad. Wesinæl-Charlier, éditeur.

### NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral a confirmé dans leurs fonctions les instructeurs de I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> classes. A cette occasion, il a procédé aux nominations nouvelles ci-après :

#### INFANTERIE

*Instructeur d'arrondissement de division* : M. Gottlieb Wassmer, d'Aarau, lieutenant-colonel dans l'état-major général, actuellement instructeur d'infanterie de I<sup>re</sup> classe, avec promotion au grade de colonel d'infanterie. Il est désigné comme instructeur-chef du VIII<sup>e</sup> arrondissement.

*Instructeurs de I<sup>re</sup> classe* : les instructeurs actuels de II<sup>e</sup> classe dont les noms suivent, savoir MM. Alfred Audéoud, à Genève, Victor Rey, à Aarau, majors.

(Ce n'est qu'après l'expiration de l'école centrale n° II de cette année que l'on pourra procéder à d'autres nominations éventuelles d'instructeurs de I<sup>re</sup> classe.)

*Instructeurs de II<sup>e</sup> classe* : MM. Gottfried Immenhauser, de Stein-sur-Rhin, capitaine ; Hermann Reiser, de Fischenthal ; Richard Schäppi, de Winterthur ; Jacques Gut, de Zurich ; Frédéric Ganzoni, de Malans ; Jean Monnier, de Genève ; Maurice de Preux, de Veyraz ; Eugène Trainé, d'Oberhofen ; Gottfried Kind, de Coire ; Georges de Cocatrix, de St-Maurice, tous premiers-lieutenants.

#### CAVALERIE

*Instructeurs de I<sup>re</sup> classe* : MM. Traugott Markwalder, de Rieden, lieutenant-colonel dans l'état-major général ; Hermann Pietzker, de Lucerne, major, tous deux actuellement instructeurs de II<sup>e</sup> classe.

#### GÉNIE

*Aide instructeur* : M. Jaques Wächter, de Windisch.